



Lumière sur les Pratiques d'Élevage et d'Abattage

Communiqué de presse 28 septembre 2018

Réponse de L-PEA aux « pro-n'importe-quoi »

Dans un article de la Montagne du mercredi 26 septembre, l'ADEEPARC prend pour cible les animalistes. Amalgames, cynisme et préjugés vont bon train, nous ne reviendrons pas dessus tant cela démontre l'hypocrisie d'une démarche qui se voudrait sous le signe « du respect mutuel ».

Nous tenons tout d'abord à préciser que les associations antispécistes ne sont pas responsables de la crise agricole.

S'il y a crise du monde agricole aujourd'hui, de la confiance des consommateurs, des modèles de production ou encore au niveau des revenus des éleveurs, l'ADEEPARC peut se regarder dans le miroir, pour y deviner les véritables responsables : opacité des filières, tromperie du consommateur sur les modes d'élevage et d'abattage, intensification des méthodes de production, scandales sanitaires à répétition, dus à une volonté de profit immédiat bien plus que protectrice de la santé de ses clients...

La position de Philippe Monteil est claire : l'avenir et la modernité, c'est l'élevage intensif...

Comment peut-on affirmer vouloir s'adapter à la demande des consommateurs, qui refusent majoritairement ce type d'élevage (IFOP, février 2018, 86 % des français favorables à l'interdiction de l'élevage intensif) et, dans le même temps, défendre ce modèle de production ?

Nous avons pu constater, en Creuse, que la méthode des lobbies, FNSEA en tête, était simple : Si les consommateurs et citoyens refusent l'élevage intensif, on le nomme « Ferme pédagogique », « Ferme exemplaire », comme cela a été le cas pour la Ferme-Usine des 1000 Veaux, dont les méthodes d'engraissement sont pourtant qualifiées « d'intensives » dans les médias professionnels et les différents rapports de chambres d'agriculture. De la même manière, on tente de nous imposer, un élevage intensif « plein air » de poules pondeuses, faussement idyllique, en passant sous silence le broyage des poussins mâles, le débecquage des poulettes en amont et le fort taux de mortalité dans ce type de structure, où l'ouvrier ramasse autant d'œufs que de poulettes mortes.

M. Monteil regrette également que la Creuse n'ait pu se transformer en « petite Bretagne », avec ses multiples pollutions et ravages environnementaux, directement liés aux élevages porcins.

M. Monteil précise, au sujet du projet de poulailler de Moutier-Rozeille, « *Oui, il faut que ces projets respectent l'environnement et le voisinage, on y veillera* ». **Le moindre des respects ne serait-il pas de ne pas imposer un tel projet à un village qui y est entièrement opposé ? Quant à la question environnementale, quelles garanties l'ADEEPARC peut-elle fournir à ces personnes directement impactées et qui attendent un peu plus que de belles paroles ?**

L-PEA a toujours été ouverte au débat, mais ne contribuera pas à la mascarade de bien-être animal organisée par les filières. Dernier exemple en date, l'évolution des cages des poules pondeuses avec un simple perchoir. Cela, tout au plus, permet aux survivantes, de ne pas se coucher sur le cadavre de leurs congénères.

Lorsque l'on parle de bien-être animal, nous en sommes là !

Les syndicats et associations tels que l'ADEEPARC prônent la transparence. **L-PEA les met au défi de montrer l'entièreté de la chaîne.** Car l'on passe trop souvent de l'étape « élevage », à l'étape « boucherie », en oubliant, à dessein, l'étape « abattage ». De la même manière, l'élevage bovin (production mineure) est mis en avant, passant sous silence les 99 % de lapins élevés en cage, les 97 % de dindes, les 83 % de poulets de chair et les 95 % de cochons entassés dans des hangars. Quid des 1,3 millions de bovins vivants (INTERBEV, 2017) exportés chaque année, dans plus de 40 pays dans le monde, par route et par mer ?

Pour qu'un débat démocratique puisse s'instaurer, il faut dévoiler, sans faux-semblant, l'entièreté de la chaîne, des types d'élevage et d'abattage, et la réalité de l'export d'animaux vivants.

Enfin, nous tenons à rappeler que si toute personne est libre de consommer ou non de la viande, sa consommation ne présente pas moins une entrave à celle de l'animal consommé. Car, dans cette équation on oublie, trop souvent, l'animal qui ne veut pas mourir et qui lutte pour ne pas être tué.

Contact :
Aurore Lenoir, présidente de L-PEA
07 88 35 06 10
Au.lenoir@gmail.com